LE MEILLEUR SUCRE BLANC
EST LE
SUCRE BÉGHIN

ROUBAIX

Conférences d'enseignement supérieur POUR LES JEUNES FILLES

M. Delplanque a donné, lundi, sa deuxième conférence à la Société des Familles, rue de Lille.

Après avoir essayé de marquer avec précision les résultats acquis par l'étude générale et sommaire de lundi dernier, le sujet adopté pour ces conférences étant une comparaison entre deux formes de l'art dramatique très éloignées l'une de l'autre, le conférencier a quitté, pour un temps, le théâtre d'aujourd'hui, pour aborder le théâtre classique, auquel il faut toujours revenir, non seulement pour y trouver des points de comparaison; mais pour s'instruire, se cultiver et se former vraiment le goût et l'esprit, pour se consoler aussi de tant d'œuvres laides à tous égards, qu'on admire trop, surtout parce qu'elles sont nouvelles. Il a entrepris de rappeler quelles furent les conditions du théâtre au dix-septième siècle, et de rétablir, si besoin était, la tragédie classique, en montrant, surtout d'après Racine qui l'a portée à sa perfection, que, bien qu'elle ait fait son temps, elle fut une forme admirable de l'art dramatique et reste très utile à lire et à étudier.

Surtout il a expliqué, et, d'une certaine manière, justifié la règle des unités, d'après un grand nombre d'exemples pris ça et là dans l'œuvre de Racine. Racine s'est comme joué avec la règle gênante des trois unités. Elle ne lui a pas été une gêne mais un secours. Il en a tiré des effets admirables, non pas seulement des beautés poétiques de détail, mais des beautés essentielles, de grandes beautés d'art dramatique et d'action. L'admirable simplicité de Racine vient, en grande partie, de là. C'est aux unités qu'il doit, en grande partie, d'avoir tant travaillé dans l'ordre psychologique et moral, d'avoir été un si grand peintre du cœur humain. C'est à elles qu'il doit d'avoir fait ressortir les scènes les unes des autres et bien, et surtout, par le simple jeu d'une lumière intérieure, par le simple jeu des passions et des sentiments, d'avoir fait du cœur le grand objet, l'unique objet du spectacle, au plus haut degré pathétique et instructif.

UNE SOIRÉE ARTISTIQUE
à l'Institution N.-D. des Victoires

La soirée artistique et religieuse qui a eu lieu, hier soir, dans la vaste salle des fêtes de l'Institution N.-D. des Victoires, a été ainsi que nous l'avions prévu, un très grand succès pour les organisateurs de l'œuvre diocésaine des Projections. Une assistance nombreuse et choisie s'y était donné rendez-vous; elle n'a pas ménagé les marques d'admiration pour les belles choses qu'elle a vues et entendues. La séance était présidée par Mgr Margerin, recteur des Facultés catholiques.

Le programme comprenait trois parties : 1° la Création et la Naissance du Sauveur ; 2° la Vie de N. S. Jésus-Christ ; 3° la Gloire du Rédempteur.

Tandis que, sur l'écran lumineux, l'assistance voyait se succéder les admirables toiles de Fra Angelico, de Murillo, de Raphaël, d'Aubert, de Bouguereau, Rubens, Le Poussin, Ingres, Bellini, etc., et qu'il lui était ainsi donné d'admirer tout ce que les grands maîtres contiennent de plus merveilleux, des artistes de renom interprétaient la musique des grands maîtres.

Ce furent : Mlle Bury, la délicieuse chanteuse qu'on avait déjà tant appréciée, à Lille, dans une séance analogue ; Mlle Codron, professeur de chant comme la première ; Mlle V. Deffrennes et Mlle Cordonnier. Puis MM. Albert Durieu, un ténor de premier ordre ; Eugène Lecomte, le virtuose roubaisien, bien connu, premier prix du Conservatoire de Bruxelles ; Lecomte, baryton. Les chœurs furent admirablement chantés d'une façon parfaite.

Quant à Mlles Gabrielle et Marguerite Lecomte, pianistes émérites, elles remplirent les intermèdes et furent longuement applaudies par l'auditoire.

Cette soirée restera inoubliable pour tous ceux qui y ont assisté.

Les funérailles de la centenaire

Les funérailles de Mme veuve Crétu-Liénard, la centenaire roubaisienne, ont eu lieu hier matin, à neuf heures et demie, à Saint-Sépulcre, au milieu d'une affluence considérable.

La levée du corps a été faite au domicile de la défunte, 7, rue des Arts, par M. le Chanoine Delsaerte, qui a également célébré la messe et donné l'absoute.

Le deuil était conduit par M. Lucien et Alfred Welcomme, gendres de la défunte.

On remarquait dans l'assistance, MM. Dépatteux, conseiller municipal, Julien Lefebvre, membre du tribunal de commerce, Lorthiois et Denis-Grau fils, membres de la chambre de commerce de Tourcoing, Lecomte-Screpel, président de la caisse d'épargne, Mariet, capitaine des douanes, Dubly, conseiller du commerce extérieur, Boulin, professeur de dessin, Desprès, ancien conseiller municipal, etc.

Tombée dans le canal

Une ménagère, Mme Alibe Cardon, femme Jean-Baptiste Deraede, demeurant rue France, 67, quittait son domicile, hier matin, à sept heures, avec son mari. Tous deux allaient chercher du travail.

Arrivés près du quai de Calais, ils se séparèrent, le mari devant prendre une autre route.

Il venait de s'éloigner, quand sa femme, glissant sur la berge, tomba dans le canal.

La glace qui le recouvrait n'était pas encore épaisse, elle se brisa et Mme Deraede fit tous ses efforts pour regagner la rive ; mais plus elle se débattait plus la glace se brisait, si bien que la malheureuse finit par être rejetée dans le milieu du canal.

La scène avait heureusement eu un témoin qui appela au secours. Deux charbonniers de la Compagnie Vicoigne-Nœux, MM. Henri Seynaeve et Julien Tordeur, se précipitèrent à son secours, et parvinrent à l'aide d'une gaffe d'un marinier, à ramener sur la berge la malheureuse qui allait disparaître complètement.

A peine sortie de l'eau, le froid la transforma en un véritable glaçon ; elle perdit connaissance et fut transportée à l'estaminet du « Boër ». Un docteur parvint au bout d'un quart d'heure à lui faire reprendre ses sens, mais elle ne fut en état d'être ramenée chez elle que dans l'après-midi.

Elle a dû s'aliter et il est à craindre qu'il résulte pour elle de graves conséquences de ce bain glacial.

Le lège Boucher de Perthes. — Voici quelques notes biographiques sur les lauréats du legs Boucher de Perthes :

Mlle Virginie Denil a 30 ans. Depuis l'âge de 12 ans elle soigne sa mère, complètement infirme et, depuis l'âge de 16 ans, elle a ajouté à cette tâche celle de soigner son père atteint d'un ramollissement du cerveau. Surveillante chez MM. Lemaire et Dillies, elle y est considérée comme l'ouvrière la plus sérieuse.

Nous devions, Mesdames et Messieurs, dit le rapporteur, mettre cette jeune fille au premier rang de nos lauréates et saluer cette force avec laquelle elle domine ce que l'aurais été tenté d'appeler sa destinée mélancolique, si je ne savais que cette chrétienne, toute pénétrée de foi et d'amour de Dieu, trouve doux son joug et son fardeau léger et traverse la vie avec une admirable sérénité.

Mlle Thérèse Coëmon a 22 ans. Elle obtint, un dernier, une médaille d'encouragement. A 18 ans elle perdit son père qu'elle avait admirablement soigné de longs mois ; elle remplaça son salaire par le sien propre, et continua d'élever les dépt enfants plus jeunes.

Mlle Blanche Malon, qui a eu l'an dernier la seconde prime, qu'en lieu médaille d'encouragement. Elle a 21 ans. Sa mère fut paralysée alors qu'elle avait 14 ans. Depuis elle remplit admirablement le rôle de ménagère et soigne avec un dévouement sans borne la paralytique que la maladie a atteinte.

Mlle Laure Leprêtre obtient la deuxième médaille d'encouragement. Elle avait 6 ans quand sa mère mourut ; sa sœur Marie en avait 3, six ans plus tard, leur père devint infirme ; les deux jeunes filles étroitement unies surent, l'aînée en allant à l'usine, l'autre en faisant le ménage, rendre la vie heureuse à leur père.

Le Comité, ne disposant que d'une médaille, l'a décernée à l'aînée de ces deux braves jeunes filles.

Très intéressantes étrennes pour les jeunes gens. — Classiques élégamment reliés : Corneille, Racine, La Fontaine, Dom Quichotte, La Divine Comédie. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 21 au 27 décembre. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes 1068; enfants 560. Total 1628.

— Dons reçus : De l'Association Amicale des Anciennes Elèves de l'Institut Sévigné, 1 lot chemises, jupons et bavoirs neufs; d'une anonyme, vieilles chaussures.

La fête régionale de gymnastique. — Les 27 et 28 juin 1909 aura lieu, à Roubaix, la 24e fête de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

Le Comité organisateur est ainsi composé : Présidents d'honneur, MM. Eugène Motte, maire et Edouard Roussel, adjoint; président, M. Gustave Wattinne, ancien adjoint au maire; vice-présidents, MM. Gilbert Sayet, Emile Vitou, Alfred Motte et Jules Vipman; secrétaire général, M. Henri Couthier; secrétaires-adjoints, MM. Joseph Lestienne et Léon Lernould; trésorier général, M. Clovis Deschamps; trésoriers-adjoints, MM. Arthur Desrousseaux et Charles Hosh; directeur général, M. Jules Plesvaux; membres, MM. Georges Deschodt, docteur Butruille, Annibal Craverl, Henri Catteau, Léon Hollevil, Charles Wault, Albert Duboccage, Bruno Dejonghe, Louis Pollet, Em. Draux, Alfred Cornille, Henri Lepaul, Gaston Duburcq, Henri Valeré, Fernand Lemahieu, Alfred Damez, Carlos Roussel, Paul Deschambes, Napoléon Prat's, Paul Durant, Georges Wante, Paul Vandendriesche, Jules Wardavoir, Elie Dervaux.

Le Comité s'est adjoint dix commissions qui se partageront les diverses parties de l'organisation de la fête.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 8 et 10, rue du Soleil, Roubaix.

Au Peignage de l'Epeule. — Ce grand établissement devait fermer ses portes au premier janvier. Par suite, des centaines d'ouvriers allaient se trouver sans travail. On apprendra à Roubaix, non sans une grande satisfaction, que le Peignage de l'Epeule, racheté par MM. les fils d'Alfred Motte, va être transformé en une filature qui occupera un très nombreux personnel.

Halle Filpo. Meilleur marché que partout.

Les méfaits de la neige. — Deux accidents, dus à la chute des premières neiges, sont survenus dimanche soir.

Vers onze heures, M. Alphonse Rucquois, 41 ans, ouvrier tisserand, rue de France, cour Kettelet, 1, rentrait chez lui. Sur le seuil de la cour, il glissa et se luxa le pied droit. M. le docteur Lérat est venu lui donner des soins et l'a fait admettre à l'hôpital.

— Une demi-heure plus tard, un soldat du 43e de ligne, M. Arthur Chrétien, se dirigeait vers la gare, où il allait prendre le train pour Lille. En passant rue Nain, il fit une chute, conséquence d'une malencontreuse glissade, et se luxa le genou.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Désbonnets. On l'a reconduit en voiture au domicile de ses parents, rue de Maubeuge, 24.

Cheval emballé. — Un cheval attelé à une voiture de la boulangerie l'« Economie », s'est emballé, lundi après-midi, rue de la Gare, en face du Grand Café. Il a renversé une bandeuse et a pu être arrêté avant d'avoir occasionné d'autres accidents.

Plongeur indélicat. — M. Journel, trieur, rue St-Georges, avait à son service, depuis quelque temps seulement, en qualité de plongeur, Frédéric Vandergaenen, 30 ans.

S'étant aperçu, il y a quelques jours, que son nouveau lui dérobait des marchandises, il résolut de le surveiller et, dimanche soir, le surprit enlevant deux morceaux de porc qu'il mit dans sa poche.

M. Journel avisa la police et Frédéric Vandergaenen fut arrêté. Il a été conduit à Lille hier après-midi.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX
BONBONS POUR LE NOUVEL AN THOMAS, 5, Rue du Priot, Lille

de 23 décembre

Naissances. — Arthur Nassens, rue Dauchenton, 23. — Robert Nassens, même adresse. — Yvonne Lefebvre, rue de l'Esplanade, 54 bis. — Henri Dendyville, rue des Trente, 37. — Noël Dedoncker, rue Bernard, cour Boyaval, 2. — Henriette Fremaux, rue du Carême, maison Fremaux. — Jules Dumoulin, boulevard de Cambrai. — Jean Van Rockeghem, rue Drouot, 50. — Paul Bayart, rue de l'Alma, 55.

Mariages. — René Delreux, peigneur, rue du Fort, 110, et Elisa Denef, soigneuse, rue du Fort. — Maurice Dhalluin, journalier, rue Bayart, 26, et Louise Fourneau, blanchisseuse, rue du Congo, 7. — Jérôme D'Hollebeeger, tisserand, rue de l'Alma, 181, et Mathilde De Vries, journalière, rue de l'Alma.

Décès. — Jules Pollet, 67 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — François Messerle, 75 ans, tisserand, rue Paul-Bert, 20. — Maria Loquet, 37 ans, soigneuse, avenue Julien-Lagache. — Félix Constant, 61 ans, raboteur, avenue Julien-Lagache. — Pierre Bury, 67 ans, chauffeur, avenue Julien-Lagache. — Madeleine Variet, 1 an, rue Daubenton, cour Demeester, 6. — Marie Leplat, 4 jours, rue Fourcroy, cour Lauwers, 6. — Rachel Dewilde, 19 jours, rue d'Estaing. — Raoul Hancette, 8 mois, rue de Beaumont, cour Loridan, 16. — Raymond Canlon, 1 an, rue du Pile, cour Delannoy, 8. — Julienne Decouninck, 61 ans, ménagère, rue des Fleurs, 59.

WATTRELOS
Chute mortelle

Un accident pénible est survenu lundi matin, vers onze heures, sur le chantier appartenant à M. Wattine, sur lequel on construit une usine ; un ouvrier monteur, Hoyois Henri, demeurant à Roubaix, boulevard de Beaurepaire, 218, travaillait pour le compte de M. Louis Beugue, constructeur à Tourcoing. Hoyois était monté sur un mur de trois à quatre mètres de haut, lorsque tout à coup il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Le docteur Leplat, appelé en toute hâte, après avoir essayé de ranimer l'ouvrier par des tractions rythmées de la langue, piqûres d'éther et la respiration artificielle, ne put que constater le décès dû à une fracture de l'épine dorsale.

CROIX

Adjudications. — Lundi à onze heures, ont eu lieu, sous la présidence de M. le Maire, les adjudications suivantes :

Entretien des bâtiments communaux. — Travaux à exécuter en 1909, 1910, 1911.

1er lot. Terrassement, maçonnerie, pavage : MM. Emblans, 15 % de rabais ; G. Malue, 6 %; Picavet, 12 % ; Caravatti, 6,50 % ; Auguste Ernst, 17 %, adjud. — 2e lot. Couverture : MM. Rousseau, 13,25 % ; Jovenaux, 11 % ; Deberghe, 8 % ; Couturier, 8 % ; Roger, 9 % ; Wattinne, 20 % ; Caravatti, 6,50 % ; Herbaux, 27 %, adjudicataire. — 3e lot. Charpente : MM. Farvacques, 11 % ; Gallois, 8 % ; Marc Dubus, 4 % ; Mangez, 5 % d'augmentation ; I. Ruysseckaert, 13 %, adjud. — 4e lot. Peinture : Société « Le Travail », 1 % ; Staebader, 20 % ; Verheine, 22 % ; Houres, 25 % ; Dewachter, 35 %, adjud.

Fournitures aux Cantines scolaires pour un an. — Viande : M. J.-B. Montaigne, 4 %, adj. — Epiceries : M. E. Desmulliez, 7 %, adj. — Légumes : M. J. Mallet, 6,12 %, adj. — Bière : M. P. Bayard, 30 % ; Coopérative de l'Epeule, 33 %, adj.

Fournitures de charbon aux établissements municipaux pour l'année 1909 : MM. Barlieux, 13,01 %, 21,04 % ; Rollard, 15,25 et 21,35 % ; Dumez, 15 et 16,50 % ; Plugat-Dullies, 20 et 30 %, adj.

Fournitures de bois aux cantines scolaires : M. Vanpouck, 8,50 % ; Vve Cocheteux, 4 %, adj.

Fourniture de tuyaux avec raccords en cuivre, pour le service d'incendie : MM. Durez-Joly, 20 % pour les tuyaux et raccords ; Quesnay, 13 % (tuyaux); 5 % (raccords) ; A. Tissebrand, 25 % (tuyaux) et 10 % (raccords), adj.

Accident de travail. — Un ouvrier de la maison Léopold Lévy, rue du Creusot, Bruno Stockman, 40 ans, rue Nain, 25 à Roubaix, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une balle. 15 jours de repos. Docteur Berhard.

CROIX. — Naissance. — Emilienne Liber, rue de Wasquehal.

Publications de mariages. — Eugène Deschamps, maçon et Marie Lemberche, soigneuse à Roubaix. — Moïse Arco, horloger à Roubaix et Flore Gerzots, s. p. à Hayinnes (Belgique). — Pierre Frazier, domestique et Germaine Deverrewaere, bobineuse à Roubaix. — Louis Leroy, peigneur à Forest et Marthe Delescluse, peigneuse.

Mariages. — Albert Barenne, ébéniste et Léopoldine Motte, tisserande. — Henri Barenne, chauffeur et Germaine Turgyn, bobineuse. — Alfred Lang, mécanicien à Roubaix et Amelie Plouvier, doubleuse.

Décès. — François Pichon, 76 ans, rue Pasteur, 27.

WASQUEHAL
LES POMPES FUNÈBRES

LEUR IMPOPULARITÉ. — UN TRACT. — LE MAIRE ESSAIE, MAIS EN VAIN, DE SE JUSTIFIER.

Il faut que le nombreux personnel de la mairie aie du temps à perdre ou que M. Lejeune-Mulliez, maire, sévit bien vivement en Raffe pour forger le factum distribué hier soir à la sortie des usines.

Ce tract, après avoir constaté — et pour cause — l'indignation populaire que provoque l'application du nouvel arrêté municipal relatif aux pompes funèbres, dit, en substance, que tous les commentaires désobligeants sont injustifiés et suscités par le curé ou les vicaires, avec le concours des mères chrétiennes. Il ajoute que si l'on doit payer à l'église, on peut bien verser aussi aux pompes funèbres, et qu'en ce qui concerne l'enterrement de M. Hétquette, la famille n'a pas payé les sommes fabuleuses qui soulèvent l'indignation, mais simplement 15 francs pour le corbillard.

Nous passons sur les incorrections et les fautes de grammaire qui pullulent dans ce factum — le temps a manqué aux auteurs pour soigner la composition. — Nous ne relevons même pas les grossièretés qui y tiennent lieu d'arguments. Nous nous contentons de faire remarquer : 1° que les familles n'ont pas besoin de subir quelque influence étrangère pour protester contre les exigences exorbitantes du monopole ; 2° qu'elles sont libres de choisir à l'église la classe qu'elles veulent et autre que celle choisie à la mairie ; 3° qu'il est maladroit d'avoir changé un état de choses dont personne ne se plaignait, pour imposer de force un monopole onéreux qui révolte la population et ne fait vivre qu'un étranger.

Quant aux incidents de l'enterrement en question, ils sont complètement dénaturés dans le factum. La famille se croyait en droit de commander le cercueil et de se passer du cercueil officiel. M. Lepers, entrepreneur, fut donc chargé de le procurer. Quand il fut presque achevé, on usa à tel point de menaces et d'intimidation, que la famille poussée à bout céda. On le lui fit payer cher ! Après les 50 francs pour le transfert de Croix à Wasquehal, on réclama 50 francs pour le cercueil, ce qui, avec le prix du corbillard, fit monter la note à 115 francs, plus le timbre. Nous sommes loin des 15 francs déclarés dans le factum ; et l'on ne s'étonne pas que la population ouvrière proteste de toute son énergie.

Le tract renroulait en terminant quelques articles de l'arrêté, notamment celui qui commence par ces mots : « Le transport des corps sur le territoire de la commune de Wasquehal est exclusivement effectué par compteur ». Or, au moment même où se pondait péniblement le factum, un enterrement se faisait par civière et sans corbillard.

Nous tenons en finissant, à signaler cette flagrante contradiction.

Jour de l'An. — Vendredi 1er janvier, une messe solennelle sera chantée à dix heures pour mettre sous la protection de Dieu, l'année qui s'ouvrira. Les paroissiens y assisteront en grand nombre.

Distribution de pains. — A l'occasion du l'obit du mois de Mlle Brutoli, qui se fera jeudi à dix heures et demie, des pains seront distribués par la conférence de Saint-Vincent de Paul, à tous les pauvres de la paroisse indistinctement.

Cheval emballé. — Hier, vers 9 h. 1/2, le cheval de M. Roger, boulanger au Noir Bonnet, qui se trouvait à la maréchalerie de M. Lefebvre, rue Sadi-Carnot, parvint à se détacher et s'élança au galop place de la République. Rencontrant un enterrement, il revint au point de départ et, glissant, s'abattit lourdement en face de la demeure de M. Droisnart, charron. Aucun accident de personne.

Dans le fossé. — Hier après-midi, une voiture de pulpe, appartenant à M. Deisalle, fermier rue Jean-Bart, glissa en se garant dans le fossé profond qui se trouve en face de l'école St-Jean. Le brancard se brisa sous le choc. Par bonheur le conducteur en fut pas blessé.

Brûlures. — Un manœuvrier de l'usine Evrard et Leroy, M. Amédée Bertheloit, 48 ans, impasse Lavoisier a été brûlé par du sulfure de sodium. 20 jours de repos; docteur Barroye.

Blessé aux mains. — Un homme de peine de l'usine des produits chimiques, M. Félicien Callens, 39 ans, rue de la Panneerie, 3, à Croix, s'est fait des brûlures légères aux mains en manipulant du sulfure de sodium. 10 jours de repos; docteur Butin.

HEM

Conférence populaire. — Le Comité catholique peut se féliciter du succès qu'obtiennent les conférences qu'il a entrepris de donner pendant l'hiver. La seconde ne le cède en rien à la première. L'immense salle de l'école libre N.-D. de Lourdes était archi-comble quand M. l'abbé Bailleul a commencé sa conférence.

Pendant plus d'une heure il a tenu son auditoire sous le charme d'une parole élégante et chaude. Le sujet choisi « La franc-maçonnerie » prêtait à des développements d'une actualité saisissante. Il a fustigé de main de maître cette institution hypocrite, menteuse, sectaire, en montrant son intrusion malfaisante dans l'école, l'armée, la législation. C'est la pieuvre infecte qui enlace et étouffe dans ses tentacules puissants toutes les forces vives du pays.

De belles projections lumineuses rendaient plus sensibles encore cette démonstration donnée de vive voix.

Eh quoi ! 25.000 francs-maçons auront-ils raison des 38 millions de catholiques ? Dans une péroraison émouvante l'orateur a sonné le ralliement autour du drapeau catholique que porte si vaillamment partout le clergé de France.

Les applaudissements répétés de toute l'assistance composée d'hommes en grande partie, lui fit entendre qu'il avait été compris, et que ses paroles trouvaient écho dans tous les cœurs.

La partie récréative a obtenu aussi son succès ordinaire. L'inimitable Joseph Béghin, dans son rôle de sergent instructeur, comme dans ses infortunes de voyageur naïve, a obtenu un succès de fou rire. Il ferait rire des cailloux. Les bleus méritent aussi des félicitations pour leur jeu naturel.

Comme intermèdes, une vingtaine de musiciens amateurs, ont charmé l'assistance par quelques belles fantaisies interprétées d'une façon impeccable.

TOURCOING

UNE NOYÉE

Lundi soir, vers neuf heures, un employé d'octroi du Blanc-Seau, M. Lebesque, se trouvant dans sa guérite, entendit le bruit d'un corps qui tombait dans l'eau.

Il se rendit aussitôt sur la berge, et avec le concours de deux passants, il retira le cadavre d'une femme inconnue, mais que l'on suppose être une habitante de Mouvaux.

Voici son signalement : 35 à 40 ans ; cheveux blonds, assez forte ; alliance à l'annulaire gauche, chemise blanche, corsage astrakan, jupon noir, bas noirs.

On croit que la malheureuse a glissé sur la berge.

Réunion générale des jardiniers du Brun-Pain. — La messe à l'église Sainte-Anne. — La réunion au Patronage. — L'Œuvre des Jardins Ouvriers de Tourcoing clôture l'année par une série de réunions qui ont lieu successivement dans les différents quartiers. Il y a une semaine, c'était au Sacré-Cœur; à l'estaminet Saint-Charles ; hier, dimanche, c'était au Brun-Pain ; et bientôt ce sera à la Croix-Rouge, à Notre-Dame de Lourdes, à Saint-François.

Ces réunions ont cette année une importance toute particulière, parce qu'elles préparent la réunion générale de février prochain et achèvent méthodiquement le groupement des jardiniers qui était devenu nécessaire à cause de l'extension de l'œuvre. Dans chaque quartier, des Comités de section se forment ; et ainsi grâce à la division du travail, de nouveaux progrès se préparent.

En même temps d'autres œuvres familiales se développent de plus en plus : l'enseignement ménager avec ses deux sections déjà prospères, les habitations ouvrières. Aussi, il était devenu nécessaire de créer un lien entre ces diverses œuvres qui toutes concourent leurs efforts sur la famille pour la restaurer. C'est chose faite désormais ; et le premier numéro d'une nouvelle revue : « Coin de Terre et Foyer tourquennois » vient de paraître. Nous nous proposons d'en entretenir nos lecteurs d'ici peu de temps.

Le Comité du Brun-Pain réunissait dimanche les jardiniers du quartier. Il avait invité tous ceux qui font partie des œuvres familiales à assister à la messe de dix heures, en l'église Sainte-Anne.

M. l'abbé Marescaux, président des J. O. T. prononça le sermon de circonstance. Il montra que le jardin ouvrier révélait à l'ouvrier l'existence d'un Dieu qui a déposé un germe de vie dans la semence, qui envoie son soleil et la pluie pour la féconder et qui a disposé harmonieusement l'univers de façon à faire hiberner les saisons pour le grand profit du jardin.

Le jardin ouvrier nous donne encore un enseignement moral, a-t-il ajouté. Il faut le cultiver avec soin, enlever les mauvaises herbes, ainsi en est-il de notre âme. C'est un jardin que nous devons aussi cultiver avec amour, dont nous devons extirper les défauts et dans lequel il nous faut développer les bons germes pour les faire épanouir en nous et chez nos enfants en fleurs et en fruits de vertu.

De l'église où ils s'étaient réunis au nombre de plus de cent, les jardiniers se rendirent au Patronage. Après quelques mots de M. l'abbé Marescaux qui remercia M. le curé de Sainte-Anne, M. l'abbé Lesage, M. le docteur Vermeersch, M. Depoortier, M. Baratte d'avoir bien voulu assister à cette petite réunion et contribuer au développement de l'œuvre. M. l'abbé Lesage, président du Comité de section, fit une petite causerie sur l'état actuel de l'œuvre du Brun-Pain. Il montra quel était le but de l'œuvre des Jardins Ouvriers : donner à l'ouvrier sans doute un jardin, source de santé et d'économie ; mais aussi rendre à l'ouvrier le goût de la terre, afin de l'amener peu à peu à la possession du coin de terre et plus tard, si possible, à l'habitation dans le jardin.

Les ouvriers doivent se renseigner sur toutes ces œuvres : il faut d'ailleurs toujours qu'à un développement économique corresponde un progrès intellectuel et moral : aussi les réunions d'études instituées, seront elles fréquentées par les plus intelligents. Enfin le Bulletin que tous voudront recevoir viendra les renseigner sur ces œuvres familiales, leur raconter ce qui se fait chez eux et dans les autres quartiers de la ville : et ainsi il réalisera l'union pour une action encore plus cohérente et plus efficace.

« Tout à l'heure, dit-il en terminant, nous avons placé notre œuvre sous la protection de Dieu en assistant à la messe. Nous écouterons et nous redirons sa parole, la parole divine qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres ». Ce n'est pas dans la haine et par la discorde que nous restaurerons la société, mais c'est dans la fraternité, l'union et la charité que nous voulons toujours travailler pour le plus grand bien de la famille et de la Patrie ».

M. le Curé de Sainte-Anne félicite les jardiniers des progrès accomplis ; il se déclare heureux de posséder sur sa paroisse des ouvriers énergiques qui ne veulent attendre l'amélioration de leur sort que de leurs efforts virils et persévérants.

Enfin M. le docteur Vermeersch voulut bien prononcer quelques mots pour clôturer la réunion. Il engagea surtout les ouvriers à étudier, à assister aux réunions d'études afin de coordonner d'une façon plus effective encore au développement des œuvres familiales.

Après quelques chansons horticoles données par M. Baratte, une petite tombola fut tirée et l'on fut à la prospérité toujours plus grande d'une œuvre si pratique et si bienfaisante.

A l'Institut ménager du Sacré-Cœur. — Une réunion analogue eut lieu à Saint-Raphaël, dans le quartier du Sacré-Cœur.

L'œuvre est plus récente. Trente ménagères étaient réunies. M. le docteur Fichaux fit la petite conférence d'usage, sur les soins à donner aux enfants pendant la première année. Puis eut lieu le petit goûter de Noël pendant lequel M. l'abbé Bouchendomme, directeur de l'œuvre, souhaita à toutes la bonne année, formant des vœux de santé pour leur famille et de parfaite concorde pour l'œuvre ménagère.

A l'Institut ménager du Brun-Pain ; Une fête de famille, des discours, une tombola, un goûter fraternel. — Dimanche, c'était fête pour les jardiniers, le lendemain lundi, les ménagères avaient à leur tour une réunion extraordinaire pour clôturer l'année. Elles étaient venues au nombre de 80 assister à cette petite fête intime.

Pendant la première heure on travailla comme de coutume : et il semblait que l'on voulait rattraper le temps qu'on allait perdre tant l'activité était gratuite.

La première, une ménagère se lève et au nom de toutes les autres elle remercie les dames zélatrices du dévouement avec lequel elles se dépensent dans cette œuvre si utile : ses paroles sont applaudies vigoureusement et prouvent que Mme Dessauvages a bien interprété les sentiments de toutes.

Cette fois à l'utile on a joint l'agréable : une superbe tombola est tirée qui avait deux qualités : la première c'est que tout le monde y gagna, c'est ensuite que la plupart des objets distribués avaient été confectionnés par les dévouées zélatrices de l'œuvre. Que restait-il encore à offrir aux excellentes ménagères pour combler leur bonheur, sinon le traditionnel café et la coquille de Noël.

Presque à regret on abandonne l'aiguille et on s'attable ; tout le monde se met à l'œuvre ; en un instant les tables sont dressées, on s'empresse ; on apporte le café ; on se sert mutuellement et fraternellement l'on goûte. Zélatrices et ménagères, toutes sont assises aux mêmes tables dans un désordre qui, s'il n'est pas un effet de l'art, est un merveilleux résultat de la charité chrétienne.

Après le café, ce sont les toasts. M. l'abbé Marescaux, directeur de l'œuvre, remercie les dames zélatrices de leur dévouement ; il félicite les ménagères des progrès accomplis. Puis c'est M. le docteur Vermeersch ; il insiste sur l'importance de l'œuvre au point de vue de l'hygiène infantile ; il montre qu'elle complète harmonieusement l'œuvre des Habitations ouvrières, représentée par M. le docteur Delegrange qui a bien voulu honorer de sa présence cette petite réunion de famille.

M. le pro-doyen Gruson qui porte tant d'intérêt à toutes les œuvres familiales, et M. l'abbé Lerouge, qui est venu rendre une amicale visite à ces paroissiennes, en ont bien joui, soulignant tous deux l'utilité de l'institut ménager.

Et de tous ces petits discours il se dégage une impression que je veux noter : c'est que l'œuvre de l'enseignement ménager, commencée timidement il y a un an, est en voie de réelle prospérité. Elle a pu vivre ; elle a pu plus ou plus précisé sa méthode ; elle s'affirme pas de donner aux ouvriers des secours matériels, mais de former de bonnes ménagères, sachant faire une cuisine agréable, recommoder les vêtements, soigner leurs enfants et surtout les éduquer.

Il apparaît donc désormais plus que jamais qu'elle est une œuvre utile, surtout qu'elle est une œuvre viable et que en formant d'excellentes mères de famille, elle travaille avec succès pour la patrie.

Arbres de Noël. — Réunion mensuelle des adhérents de la 9e section de l'Action Libérale Populaire.

Les membres de la 9e section de l'A. L. P. se sont réunis en leur local, au Casino, rue Nationale, 134, sous la présidence de M. Rémy Putman ; plusieurs membres du Comité directeur y assistaient.

Après plusieurs questions diverses, ils ont décidé de faire tous leurs efforts pour soutenir et défendre partout et toujours le programme de l'A. L. P.

Après quoi, un café leur a été offert par la Commission. La soirée s'est terminée par une brillante tombola entre tous les membres présents, unis par la franche camaraderie.

Le lendemain 27 décembre, à 10 heures du matin, a eu lieu l'Arbre de Noël pour les enfants des membres de la 9e section, sous la présidence de M. Rémy Putman.

La générosité de plusieurs donateurs qui ont eu l'obligeance de répondre à l'appel de la 9e section de l'A. L. P., une brillante tombola a eu lieu. Il a été distribué des lainages et objets utiles à plus de 80 enfants qui se sont retirés heureux des cadeaux que leur apportait le petit Jésus.

— Le jour de Noël, la 8e section de l'A. L. P. (quartier des Phalempins), faisait la distribution de l'Arbre de Noël, au Café Roelens, son siège.

Cette petite fête toute intime, réunissait à 3 heures 1/2 les adhérents et leurs familles. Grâce à la libéralité de quelques personnes, le Comité a fait une ample distribution de vêtements utiles et remis une coquille à chaque enfant adhérent.

Des acteurs dévoués ont agrémenté la soirée par des chansonnettes comiques. Une petite scène enfantine fort bien interprétée a fait la joie des bambins et de leurs mamans.

Une tombola pour les adhérents présents a clôturé cette réunion.

M. le Président de la 8e section et son Comité adressent leurs remerciements à toutes les bonnes volontés qui ont contribué au succès de la fête.

Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui, mardi, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville. La principale question portée à l'ordre du jour est l'examen du budget primitif de 1909.

Journée spirituelle Notre-Dame de Lourdes. — Mercredi 30 décembre, à 3 heures du soir, réunion générale de tous les membres, au local, rue Ingres. Présence indispensable.

Au Bureau de bienfaisance. — Pendant le mois de décembre, 1.200 kilos de charbon, représentant le poids total de 102.400 kilos, ont été distribués aux familles indigentes.

Un fil de trolley se brise et tombe sur la tête d'un passant. — Vers huit heures du soir, hier, sur la ligne M, rue de la Croix-Rouge, à hauteur de la rue de la Croix-Blanche, un fil de trolley, trop tendu par suite de la gelée, s'est rompu en deux endroits. Le tronçon s'abattit sur la tête d'un paisible passant, M. Arthur Fremeaux, tisserand, rue de Marengo, 47. Le chapeau de M. Fremeaux fut fendu en deux parties, mais, à part une commotion de peu de violence, il n'eut point d'autre mal. Cet accident causa un arrêt de la circulation sur la ligne de la Croix-Rouge pour le reste de la soirée.

Accidents de travail. — François Tersière, 49 ans, chauffeur, rue du Bus, 26, contusions des dernières côtes droites et de la jambe gauche. Docteur Lagache ; repos de 15 jours.

— Marie Guilbert, 27 ans, soigneuse de contrôle, rue Colbert, 240, plaie au dos de la main droite produite par l'équeuse de sa machine. Docteur Debuchy ; repos de 10 jours.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING
du 23 décembre

Naissances. — Dalberghe Noël, rue de Barkem, 12. — Lamarque René, rue du Chêne-Houpline, 100. — Hovine René, rue de la Vigne, 12.

Décès. — Langlais Apolline, 68 ans, rue du Chêne-Houpline, 50. — Lhermitte Marie, 65 ans, rue d'Elbeuf, 11.

Publications de mariages. — Boussemaère Gustave, tourneur, à Tourcoing, et Vanlaeken Palmyre, piquriste, à Roubaix. — Brochard Louis, apprêteur, à Roubaix, et Depauw Sophie, épailleuse, à Roubaix. — Lefebvre Victor, employé, à Tourcoing, et Lefebvre Irma, sans profession, à Wattrelos. — D'hous Paul, sans profession, à Cuincy, et Tranoy Céline, sans profession, rue Desurmont. — Lemaire Jacques, filateur, rue de la Cloche, 37, et Motte Marie, sans profession, rue Fidèle-Lebocey, 28. — Coupleux Eloi, marchand, rue Carnot, et Belogne Cécile, sans profession, rue du Calvaire, 23.

Mariages. — Degryse Arthur, maréchal, et Willem Augustine, tricoteuse. — Demalander Joseph, brodeur, et Debarre Clémentine, ménagère. — Ducourant Elie, boucher, et Canonoo Maria, sans profession. — Gevé Gaston, maréchal, et Rose Pierre, tailleuse. — Leleu Louis, employé, et Dubois Marie, piquriste. — Plat Emile, employé, et Nellet Germaine, encaisseuse. — Sury Victor, corroyeur, et Hugot Marie, sans profession.